

Barie Village

Journal municipal de Barie - n° 9 - février 2018



La Mairie à l'honneur !

Ces derniers mois ont été l'occasion de plusieurs manifestations à Barie. D'abord, en novembre, l'inauguration officielle de la mise en accessibilité de la Mairie. Puis, en janvier, la traditionnelle cérémonie des voeux qui a permis au Conseil municipal d'accueillir de nouveaux habitants.

Ces deux rendez-vous ont réuni de très nombreux Bariots. Ils ont aussi permis d'évoquer le vivre ensemble dans notre village. Lors de l'inauguration, Bernard Pagot, le Maire a présenté aux officiels et financeurs de l'opération (le Sous-Préfet de Langon, le Conseiller départemental, le suppléant de la députée de la circonscription, le Président et plusieurs élus de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde, l'ancienne députée Martine Faure), l'effort fait par la commune pour que notre Mairie et notre agence postale soient facilement accessibles à tous. Dernier à prendre la parole, le Sous-Préfet a pour sa part insisté sur la qualité architecturale du projet et a invité le Conseil municipal à poursuivre dans cette voie pour les deux chantiers à venir, à savoir les travaux d'accessibilité à effectuer à la salle des sports et à l'église.

Fin janvier, pour les voeux, le Maire de Barie est revenu sur la nécessité, pour tous les habitants du village, de respecter quelques règles élémentaires relatives aux chiens en liberté, à la taille des végétaux empiétant sur la voie publique ou à la déclaration obligatoire des travaux sur les habitations au nom de l'équité entre tous les contribuables.



Les Voeux ont permis d'accueillir les nouveaux Bariots

Suivez la page Facebook Barie Village



Beaucoup d'entre-vous l'attendait ... la voilà ! La page Facebook Barie Village est en ligne depuis novembre 2017. Adeptes des réseaux sociaux, rejoignez-la vite pour suivre de près et en direct l'actualité de la commune : informations sur les crues de la Garonne, séances du Conseil municipal, événements associatifs, vie pratique. Un simple clic et vous avez l'info.

Conscient que tout le monde n'utilise pas ces nouveaux modes de communication, le Conseil municipal continuera cependant à privilégier les courriers glissés dans les boîtes aux lettres pour diffuser les informations les plus importantes.

A noter aussi les autres pages Facebook relatives à Barie:

- Opéra de Barie
- bariecastetsbasketclub
- Les Bariolés.

Le 20 février, faites le vide !

Le SICTOM du Sud Gironde propose de nouveaux services pour faciliter la collecte des déchets ménagers tout en privilégiant leur recyclage et leur réemploi. Le 20 février toute la journée, deux bennes seront ainsi installées à Barie, à côté du cimetière, pour vous permettre de jeter encombrants et ferrailles.

Le Conseil municipal de Barie a interrogé le Président et le Directeur SICTOM du Sud Gironde, établissement en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères, sur la possibilité de trouver des solutions à la question des déchets verts. Notamment pour tous ceux qui ne sont pas équipés pour les transporter à la déchèterie de Langon. Des initiatives sont à l'étude et pourraient se concrétiser rapidement.

Dans cette attente, le SICTOM a proposé à la commune d'installer deux bennes de 30 m³ le temps d'une journée, le mardi 20 février prochain, sur le terrain communal qui accueille déjà un point d'apport volontaire des déchets recyclables. L'une sera dédiée à la ferraille et l'autre aux encombrants. Attention: point de déchets verts donc ! Mais une bonne nouvelle néanmoins pour tous ceux qui ont envie de vider greniers et dépendances.

A noter aussi qu'en juin, à l'occasion de la distribution des sacs poubelles en mairie, ceux qui le souhaitent pourront se voir remettre gratuitement un kit de trois sacs de pré-collecte pour faciliter le stockage et le transport des

déchets recyclables jusqu'au point d'apport volontaire du village.

Une zone de réemploi a ouvert à Langon

Enfin, nous vous l'annonçons dans le précédent numéro de Barie

Village, le SICTOM a ouvert en septembre sur le site de la déchèterie de Langon une zone de réemploi dans laquelle chacun peut venir à sa guise

déposer les objets dont il n'a plus besoin et prendre gratuitement ceux qui lui plaisent parmi les petits meubles, les jouets, la

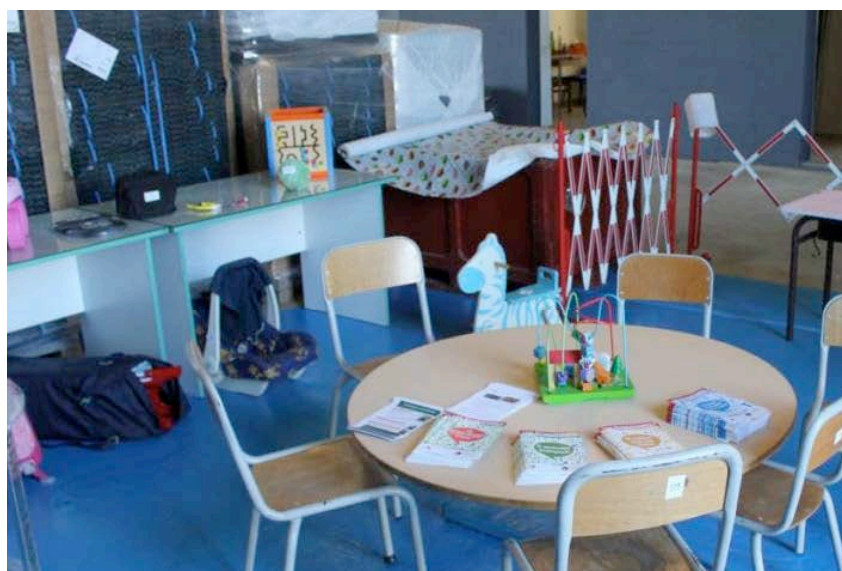
vaisselle, l'électroménager en état de marche, les livres et autres bibelots qui méritent mieux que la destruction. La formule, économique,

solidaire et idéale pour réduire la production de déchets à la source, donne satisfaction au point que le SICTOM a déjà augmenté les plages

horaires d'ouverture. Cette zone est accessible au public chaque mercredi de 9h à 12h et de 13h 30 à 17h. Les dépôts se font également dans ces seuls cré-

neaux horaires.

Déchèterie de Langon, rue Marcel Paul, zone de Dumès.



Impôts locaux: reparlons en !

Les avis d'impôts locaux reçus à l'automne dernier ont suscité interrogation et irritation chez un certain nombre de contribuables bariots. Il semble donc nécessaire de préciser le pourquoi et le comment des hausses parfois importantes qui ont été enregistrées ici ou là.

Pour bien comprendre les hausses constatées par plusieurs Bariots sur leurs taxes foncières et d'habitation, il convient de revenir plus d'un an en arrière quand les services fiscaux ont sollicité la Commission communale des impôts directs de Barie pour procéder à un examen approfondi des valeurs locatives de l'ensemble des logements du village.

Composée de onze élus et citoyens, cette commission a justement pour mission d'accompagner les services fiscaux dans l'évaluation des biens. "En 2016 résume le Maire, il nous a été demandé de passer en revue l'ensemble des logements du village avec la responsable du service concerné au centre des finances publiques. Ce fut un travail long et minutieux qui a occupé deux après-midi et je tiens, au passage, à remercier les membres de la commission qui, bien entendu, accomplissent cette tâche de manière bénévole".

Il est ressorti de cet examen attentif qu'une quarantaine de propriétaires devaient procéder à une nouvelle description de leur bien (surfaces habitables, éléments de confort, dépendances...) de façon à permettre aux services fiscaux de réévaluer la base locative des logements concernés. "C'est au vu des nouvelles déclarations que les impositions ont augmenté alors même - et il faut insister sur ce point - que les taux d'impositions votés par la Commune, la Communauté de communes et le Département n'ont pas augmenté entre 2016 et 2017.

Les augmentations constatés sur certains avis sont donc à expliquer autrement. Plusieurs facteurs ont joué, parfois simultanément.

1 - Les propriétaires ont effectivement effectué des travaux qui ont fait augmenter la valeur locative de leur bien

2 - La nouvelle déclaration a permis aux Impôts de constater que des améliorations plus anciennes n'avaient pas été déclarées et doivent aussi être prises en compte. C'est le cas pour plusieurs habitations qui ont été décrites à la commission sans

sanitaires ou sans chauffage.

Quelques travaux déclarés par les actuels propriétaires, conjugués à des améliorations notables apportées par les propriétaires précédents qui avaient omis de les déclarer peuvent expliquer ainsi des hausses très importantes.

3 - Des dépendances qui étaient exonérées pour une exploitation agricole ne le sont plus quand les nouveaux propriétaires ne sont pas agriculteurs.

TF 2017	Commune	Syndicat de communes	Inter commun
x 2016	17,27 %	%	2,
x 2017	17,27 %	%	2,

Ces explications fournies, le Conseil municipal tient à faire plusieurs observations en réponse à l'étonnement et au mécontentement que certains contribuables ont pu exprimer.

"D'abord, observe Bernard Pagot, il en va de l'équité entre tous les contribuables. Même si il n'appartient pas à la commission communale de fixer les valeurs locatives - c'est la responsabilité des seuls services fiscaux - nous avons travaillé en toute transparence pour rétablir cette équité. Ne pas le faire aurait été une infraction et

une faute morale."

De même, il n'est pas juste de dire que les impôts sont trop chers en regard des services limités apportés dans une commune en zone inondable. "Certes, nous n'avons par exemple pas d'école, illustre Bernard Pagot. Pour autant, nous versons en compensation des participations importantes aux communes voisines qui accueillent nos enfants dans leurs établissements".

L'info +

Elle mettra un peu de baume au coeur de tous les contribuables. Avec la nouvelle réglementation sur la gestion du risque d'inondation, la compétence "Digues" revient à la CdC qui va instituer une taxe spéciale remplaçant celle payée jusqu'à présent à l'association des Digues de Barie. La participation, nouvelle, de tous les habitants de la CdC, devrait entraîner une baisse de cotisation pour les Bariots. Il faut aussi partager les bonnes nouvelles !



Le Père-Noël n'a pas failli à la tradition et a fait étape à Barie le 20 décembre dernier. Une trentaine d'enfants ont assisté à un spectacle avant de recevoir un cadeau offert par la Mairie et un goûter. Un problème technique empêche la publication de quelques portrait. Le photographe, tout penaud, présente ses excuses aux enfants concernés et à leurs parents.

Quelques jours auparavant, une vingtaine d'adolescents avaient été invités au Métropolis Bowling Laser de Langon.



La famille Sausseau - Delmer

Votre arrivée est toute récente puisque vous vous êtes installés à Petit Thomas en décembre ? Vos premières impressions ?

Alain Sausseau - Excellentes. A commencer par l'accueil que nous avons reçu à la Mairie et à l'agence postale en venant nous présenter. Puis les premiers contacts très chaleureux noués avec des Bariots. On sent une chaleur humaine peu commune dans ce village.

Sylvie Delmer - Surtout en arrivant de Saint-Loubès où la vie est plus anonyme. Barie est un vrai petit village où nous arrivons avec l'envie de créer des liens.

Le fait est que vous n'avez pas perdu de temps. Quels ont été vos premiers pas ?

Alain - Il y a eu les vœux du Maire, bien sûr, qui nous ont permis de rencontrer beaucoup de Bariots. Puis nous avons adhéré aux BariOlés lors de leur assemblée générale car ils ont beaucoup de projets

intéressants. Sylvie s'est d'ailleurs proposée pour participer au Concours du Festival des Soupes. Je n'oublie pas le Club Détente et Loisirs. Moi pour la belote et Sylvie pour la gymnastique. Vous voyez, notre programme des mois à venir est déjà chargé (rires).



En un mot, que faites vous dans la vie ?

Sylvie - Je suis aide-soignante de formation et je fais déjà des remplacements réguliers à la maison de retraite de Caudrot. Mais je veux garder de la liberté pour multiplier les expériences. Je suis par exemple intéressée par des travaux de cueillette

de fruits et légumes.

Alain - Moi je suis à 60 ans un tout jeune retraité. J'étais dans l'informatique et la gestion dans le secteur de la restauration. Ici, le plus souvent avec Sylvie, je vais pouvoir profiter du calme et de la beauté de la campagne. J'étais déjà venu faire du vélo le long du Canal et nous allons explorer le coin.

La famille Boiteault

Voilà plus de deux ans que vous vivez à Barie. Il était temps de vous présenter !

Djimmy - Il faut dire que pour l'instant, nous avons été assez discrets. Il nous fallait le temps de prendre nos marques, de nous installer. C'est chose faite. Nous avons d'ailleurs fait une fête l'été dernier pour présenter le village et la maison à nos amis. Maintenant, j'ai quelques travaux à faire. J'ai préféré faire les choses dans cet ordre-là. (rires)

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Djimmy - J'ai 37 ans. Je vis à Barie avec mon fils Evän qui a 8 ans et qui partage ses semaines entre les maisons de son papa et de sa maman tout en étant scolarisé en CE2 à Loupiac de la Réole. Professionnellement, je suis couvreur-zingueur. Depuis peu, je suis sans emploi, mais je vais m'ins-



taller à mon compte dans quelques semaines. Je suis prêt à intervenir à Barie bien entendu.

Vous arriviez d'où ?

Djimmy - De Bourdelles, un autre petit village à la sortie de la Réole sur la route de Marmande. J'ai souhaité devenir propriétaire et le hasard d'une annonce m'a amené à Barie. Le charme de la maison a opéré tout de suite. J'ai quelques projets pour elle dans les prochains mois. Ici, les maisons sont vastes et ont du potentiel. Le jardin aussi est grand. C'est du boulot, mais également un vrai bonheur. Comme pour beaucoup j'imagine, la proximité de la nature est idéale. Il suffit de monter sur son vélo, ou d'explo-

rer le premier chemin... Sans oublier la pêche que nous pratiquons également, dans la Garonne comme dans le canal.

Les BariOlés sur tous les fronts

S'appuyant sur une équipe soudée, les BariOlés proposeront un programme d'animations très riche ces prochains mois. à l'affiche: cuisine, arts plastiques et musique.

En quelques années, l'association a su fédérer des énergies et des enthousiasmes dans le village puisqu'elle ompte à ce jour une bonne trentaine d'adhérents. Ses animations sont maintenant bien inscrites dans les esprits. Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue en janvier, le calendrier 2018 a été arrêté et il très varié.

Premier rendez-vous: le Festival des soupes, le samedi 17 mars. Au menu, quatre soupes concoctées par les uns et les autres avec l'espoir de décrocher la maintenant très prisée Louche d'Or. Une fois ces recettes dégustées, le repas, se poursuit avec fromage et dessert avant un temps de jeu collectif toujours convivial (1).

Dès le mois suivant, le samedi 28 avril très exactement, place aux arts plastiques avec le retour du Festival des épouvantails qui avait connu un beau succès lors de sa première édition en 2015. "Nous avons accueilli plus de 20 équipes qui avaient imaginé des épouvantails de très grande qualité, au point qu'ils étaient restés quelques temps décorer le village, explique Damien Pallaruelo, le Président des BariOlés. En 2016, pour laisser aux imaginations le temps de se renouveler, nous avons opté pour un concours de brouettes qui, lui aussi, a bien fonctionné. Mais comme prévu, en 2018, c'est le retour des épouvantails ! Sur la place de l'église, à l'abri sous les grands barnums mis à notre disposition par la Communauté de communes, les concurrents auront environ 3 heures



pour assembler les éléments qu'ils auront apporté. Leur seule obligation - car on est à Barie ! - sera d'agrémenter leur épouvantail d'un peu d'osier !". En soirée, après la proclamation des résultats du concours par le jury, un dîner sera proposé, de préférence sur inscriptions (2). Un groupe musical est prévu pour animer la soirée.

Gami à l'affiche du concert Barie Olé le 9 juin

Dernier rendez-vous du semestre, enfin, le samedi 9 juin avec le concert Barie Olé qui attire chaque année plusieurs centaines de fidèles entre église et Mairie. L'an dernier, il avait été reporté en septembre pour cause de travaux à la Mairie et les incertitudes météorologi-

ques avaient failli conduire à son annulation. Retour au calendrier habituel donc, pour donner le la de la fête de la musique. "Cette année,

nous aurons la joie d'accueillir Gamy, un groupe réputé dont la musique festive correspond pleinement à l'esprit de ce rendez-vous, annonce Damien Pallaruelo.

En première partie, comme l'an passé, nous découvrirons une jeune formation du Sud Gironde".

(1) Inscriptions dans la limite des 70 places disponibles au 06 14 07 98 84. Tarif: 8 € (5€ jusqu'à 10 ans). (2) Inscriptions au 06 87 49 46 92.



Gérard Bergé anime le repas des anciens le 18 février

Pour son traditionnel repas des anciens, prévu cette année le dimanche 18 février, le Club Détente et Loisirs a choisi de confier l'animation à une valeur sûre, à savoir Gérard Bergé, déjà apprécié lors d'une précédente édition il y a quelques années. Il viendra en voisin, du Lot-et-Garonne, avec plus d'un tour de magie dans son sac et quelques airs à reprendre tous ensemble !

Inscriptions jusqu'au 6 février, tél 05 56 71 20 46. Tarif: adhérent 22 €, non adhérent 30 €.



Le BCBC forme les arbitres de demain par le jeu

Comme tous les clubs sportifs, le Barie Castets Basket Club est confronté à la difficulté de disposer de suffisamment d'officiels capables de tenir la table de marque ou d'arbitrer. Sans eux, point de match ! Le club prend ce défi à bras le corps. "D'une part pour permettre à nos jeunes de monter en compétence



sur des domaines autres que le jeu. Mais aussi pour amener tous nos licenciés à devenir acteurs, et pas seulement consommateurs", résume Joël Ledan, co-président du club.

Rien, pour autant, n'oblige à ce que ces temps de formation soient rébarbatifs. Valérie Beaumont a ainsi imaginé un jeu pédagogique - le "Kiouke BB" - basé sur des situations réelles rencontrées en cours de match et sur lesquelles l'arbitre doit intervenir. Quinze jeunes U13 et U15, garçons et filles l'ont testé avec succès lors d'une première session de formation fin janvier. D'autres suivront avant la fin de la saison.

"Qu'est-ce qu'on sert ce soir ?"

Saluons la délicate attention de la Compagnie Note contre Note qui, pour remercier la commune de mettre gratuitement la salle des fêtes à sa disposition pour ses répétitions, a décidé de venir présenter gratuitement son spectacle "Qu'est-ce Concert ce soir ?"

Rendez-vous le dimanche 4 mars prochain pour une représentation en matinée (à 16h) d'un appétissant Opéra Bouffe donnant à entendre des airs célèbres inspirés par les arts de la table. Au menu, Rossini, Offenbach, Gainsbourg, Bobby Lapointe et bien d'autres. Des morceaux de choix, truffés d'humour et de poésie, servis par huit chanteurs-musiciens - dont le Bariot Dominique Saint-Araille.

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.



AGENDA

Vacances de février - Les accueils Jeunes du Réolais en Sud Gironde proposent toute une panoplie d'activités aux 11/17 ans pendant les prochaines vacances de février. Cinéma et Escape Game le lundi 12 à Bordeaux, Pixel Art et crêpes party le mardi 13, Vélo, VTT et moto cross du mercredi 14 au vendredi 16, crash peinture et hockey le lundi 19, Laser Game et rencontre sportive à Bordeaux le mardi 20, journée Harry Potter le mercredi 21 à la Médiathèque de la Réole, ateliers Juste Dance et Guitar Hero le jeudi 22 et grande finale du Goûter presque parfait et vidéo le vendredi 23.

Tarif: de 3 à 12,75 € la journée en fonction du quotient familial. Inscriptions auprès du PRJ de la Réole: 06 32 93 07 11 et prj.lareole@reolaisensudgironde.fr Possibilité de transports sur demande au départ des accueils de loisirs de la Réole et Savignac.



Opéra de Barie - Réservez d'ores-et-déjà une de vos soirées du mois d'août pour fêter la 11e édition de l'Opéra de Barie. Au choix les 14, 15, 17 et 18 août avec deux opérettes d'Offenbach et une œuvre de Messager. Rens. et réservations: www.operadebarie.fr et 06 52 90 87 56.

Accès aux droits - L'association Action pour l'emploi des femmes dans l'Entre-Deux-Mers (Apefem) sillonnera le Sud Gironde à partir du 5 mars pour tenir des permanences d'information, d'accès aux droits et d'assistance aux démarches administratives. Un fourgon équipé en bureau et connecté à internet permettra aux usagers de venir consulter et actualiser des dossiers administratifs, de rédiger des CV et des courriers administratifs, de consulter des offres d'emploi, etc.

Ce service sera proposé à Barie, devant la Mairie, un mercredi sur deux (les semaines paires) de 14h à 15h. En cas d'urgence, il sera aussi possible de se rendre - toujours les semaines paires, à Saint-Martin de Sescas (le lundi de 15h 30 à 16h 30) ou à Caudrot, les semaines impaires, le mardi de 10h à 12h.

Contact: 07 72 29 39 22 / www.apefem.jimdo.com

Inondations - L'automate d'alerte destiné à prévenir les habitants de Barie en cas d'intempérie a bien fonctionné lors de la récente crue de la Garonne. La Mairie rappelle, notamment aux nouveaux Bariots, la nécessité absolue de lui communiquer (horaires et numéro de tél. ci-dessous) les

numéros de téléphones fixes et portables qui permettront de les joindre. Pensez également à prévenir en cas de changement de numéro.

Echelles de crues - A l'initiative de l'Association des digues de Barie, deux échelles de crues



sont en cours d'installation, l'une à la Cale et l'autre à Pignot pour permettre de s'informer sur la montée des eaux. Soyons sûrs qu'elles auront beaucoup de succès à chaque fois que la Garonne sortira de son lit !

19 Mars 1962 - A la demande de la FNACA, la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, une plaque sera dévoilée le 19 mars prochain, jour anniversaire du 19 mars 1962 (date du cessez le feu qui mit un terme à la Guerre d'Algérie) dans le jardin de la Mairie qui portera désormais le nom de Square du 19 Mars 1962. La population est invitée à cette manifestation.

Véolia est dorénavant en charge de la distribution de l'eau et de l'assainissement sur le territoire du Syndicat intercommunal Bassane - Dropt - Garonne. Pour tout renseignement, un point d'accueil est ouvert au public à Loupiac de la Réole, au 3 Bonin Sud (ex locaux JML) les lundi et mercredi de 9h à 12h. Jusqu'au 15 mars et du 15 juillet au 15 septembre, des permanences supplémentaires sont proposées les mêmes jours de 14h à 16h.

Contact: 05 61 80 09 02.

Formalités administratives - Passeport, carte d'identité, carte grise ou permis de conduire sont à portée de clic sur www.demarches.interieur.gouv.fr

Barie pratique

La Mairie

14, le Bourg, 33190 Barie

Tél. 05 56 61 07 94

Mél. mairiebarie@wanadoo.fr

Accueil

le lundi de 13h 30 à 17h 30
le mardi de 8h 30 à 12h 30
le jeudi de 8h 30 à 12h 30

Les bons numéros

SAMU 15
Pompiers 18
Police: 17

Gendarmerie d'Auros
05 56 65 51 51

Hôpitaux
La Réole 05 56 61 53 53
Langon 05 56 76 57 57
Marmande 05 53 20 30 40

Garde médicale la Réole
05 56 61 21 61

Urgences vétérinaires
05 56 61 01 20

Déchèterie de Langon

Ouverture le lundi de 13h 30 à 17h 30, du mardi au vendredi de 9h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h 30 et le samedi de 9h 30 à 16h.